

LES STOUKISES
514-903-SLAB



GUIDE DES PARENTS 2025

**CAMPS DE JOUR LES
STOUKISES**

SLAB

BIENVENUE AU CAMP DE JOUR LES STOUKISES



Chaque année, l'équipe du SLAB travaille fort, dès le mois de novembre pour offrir un été exceptionnel à vos enfants. Les jeunes seront actifs durant tout le camp de jour grâce à une multitude d'activités et de sorties. En plus de permettre à votre enfant de s'amuser, notre camp de jour lui permettra de :

- À travers les activités organisées, s'initier à une panoplie de loisir;
- À travers des jeux ludiques, soutenir le maintien des acquis académique;
- À travers la vie de groupe, soutenir le maintien des habiletés sociales et la résolution positive de conflits;
- À travers les multiples sorties, développer un sentiment d'appartenance à son quartier et plus largement à sa ville;

SLAB

Vous trouverez dans ce guide toutes les informations importantes pour bien préparer le séjour de votre enfant à notre camp de jour.

SOMMAIRE

INFORMATIONS ESSENTIELLES	P. 4
Coordonnées Horaires Équipe de coordination Équipe d'animation	
SITE DU CAMP DE JOUR	P. 6
ARRIVÉES ET DÉPART	
Service de garde ou camp de jour ?	P. 8
Arrivée des enfants Départ des enfants Présence des parents	
PROGRAMMATION ET PARTICULARITÉS DU CAMP	P. 10
L'INCLUSION AUX STOUKISES	P. 11
Limitation fonctionnelle Apprentissage du français Soutien financier	
POLITIQUES ET RÈGLEMENTS	P. 12
Quoi apporter ? Retard et départ hâtif Absence d'un/des enfants	
POUR ASSURER LA BONNE ENTENTE ENTRE TOUTES ET TOUS	P. 17
Code de vie Protocole disciplinaire	
COMMUNICATION	P. 20
ENFANT MALADE / BLESSÉ / CONTAGIEUX	P. 21
INFORMATIONS GÉNÉRALES	P. 22
Objets trouvés Groupes et jumelage avec des amis	
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	P. 23
Modalités de paiement Frais supplémentaires Reçu d'impôts	

INFORMATIONS ESSENTIELLES

COORDONNÉES

Services des Loisirs Angus-Bourbonnière – Camp de jour Les Stoukises

5350 Lafond, 2e étage

H1X 2X2

514-903-SLAB (7522)

info@slabrosemont.org

<https://www.facebook.com/Service-DesLoisirsAngusBourbonniere>

HORAIRES

1. Camp de jour et service de garde

Camp de jour : lundi au vendredi, de 9h à 15h30.

Service de garde : lundi au vendredi de 7h à 9h et 15h30 à 18h.

Le camp de jour se tient de la fin juin à la mi-août.

Chaque année, l'organisme sera **fermé les 24 juin et 1er juillet**.

Il n'y aura, par conséquent, aucun service de camp de jour.

Il est important de respecter les horaires de camp et de service de garde pour le bon fonctionnement et la qualité de nos services.



2. Bureaux administratifs

L'Équipe administrative sera en poste durant l'été pour répondre à toutes vos questions, tant pour le camp de jour que pour nos activités de loisir :

Lundi au vendredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h

3. Accueil et réception

La réception du SLAB et du Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme sera ouverte durant l'été :

Lundi au vendredi : 9h à 23h

Samedi et dimanche : 9h à 17h

4. Équipe de coordination

Un coordonnateur est toujours en poste de l'ouverture à la fermeture du camp afin de s'assurer du bon fonctionnement.

Lundi au vendredi : 7h à 18h

ÉQUIPE DE COORDINATION

Pour l'été 2025, les personnes à la coordination seront **Mesdames Bambou** et **Bonhomme** ainsi que **Monsieur Moustache**.

Semaine du 2 juin

Une **vidéo** de présentation du **Guide des parents** des Stoukises *Règlements, consignes, fonctionnement* disponible sur notre **page Facebook**.



<https://www.facebook.com/Service-DesLoisirsAngusBourbonniere>



Jeudi le 5 juin dès 19h

Les coordonnateurs feront un **Live Facebook** sur nos réseaux... <https://www.facebook.com/ServiceDesLoisirsAngusBourbonniere> pour répondre à vos questions

Pour discuter avec les coordonnateurs d'un sujet particulier ou problématique, veuillez prendre un **rendez-vous** pour qu'ils puissent prendre tout le temps nécessaire avec vous.

Informations : **514-903-7522 (SLAB) – stoukises@slabrosemont.org**

ÉQUIPE D'ANIMATION

Tous les membres de l'équipe d'animation sont formés en animation et ont réussi leur **DAFA** (Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animation – Formation théorique de 45h et un stage pratique de 35h). Ils possèdent tous une formation à jour en secourisme général RCR/DEA niveau C.

Nous **vérifions les antécédents judiciaires** de tous les animateurs majeurs.

Cette année nous avons misé sur la formation. En plus des activités régulières de formation, nous allons offrir des séances de perfectionnement en animation (9h de formation en plus!). La formation montée à l'interne permettra aux animateurs d'aller plus loin dans leur apprentissage pour faire passer un été mémorable à vos enfants !

C'est plus de **110h** de formation qui sont offertes à nos animateurs.

Ratio : Animateurs et jeunes *SELON LES RATIOS D'ENCADREMENT DE L'ACQ*

5-6 ans : 1 animateur pour 13 jeunes

7-8 ans : 1 animateur pour 15 jeunes

9 ans + : 1 animateur pour 15 jeunes

Piscine : 8 ans et plus

Pataugeoire : 7 ans et moins

* Un nombre maximum de plages horaires par semaine est réservé au camp de jour afin de permettre l'utilisation des piscines par les citoyens. Par conséquent, les journées de piscine et de pataugeoire sont réservées à l'avance et respectent une répartition entre tous les camps de l'Arrondissement.

SITES

Zones d'accueil

Nous sommes heureux de pouvoir accueillir l'ensemble du camp au **centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme (GML)**.

Le site de camp est situé au 5350 rue Lafond, au 2e étage.



Le service de garde aura lieu **à l'intérieur** pour des raisons d'encadrement sécuritaire, nous ne possédons pas d'espace extérieur fermé pour encadrer les arrivées et départs des jeunes.

Toutefois, les rassemblements et la majeure partie des activités de camp auront lieu à l'extérieur.

Crème solaire ou protection intégrale ??



Il est important de prévoir un volume plus important de **crème solaire**, ainsi qu'un **imperméable**.

Également, les **animateurs ne seront en aucun cas autorisés à mettre de la crème solaire** à votre enfant. Il est donc important de lui montrer comment en mettre et de l'habiller de façon que son dos soit protégé du soleil.

À noter : le camp de jour ne fournit pas la crème solaire.

Les groupes sportifs : les activités ont lieu au Centre Étienne-Desmarteau (l'accueil se fait à GML) pour profiter des gymnases (à confirmer en juin)!

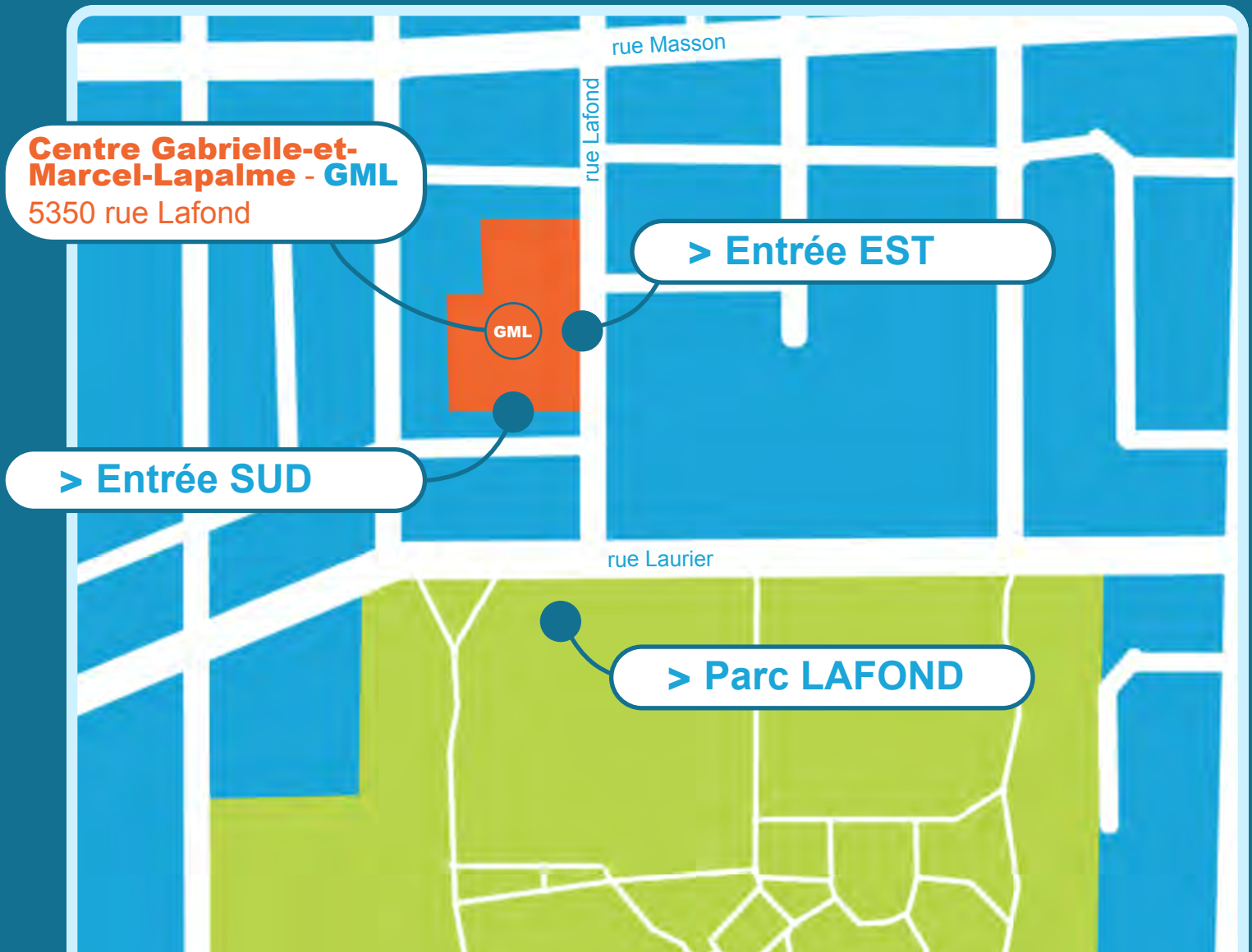
Pensez à la veste de pluie !!



RESPECTER L'HORAIRE DU CAMP DE JOUR - SVP.

Notre camp de jour se veut un camp d'initiation et d'exploration à plusieurs activités de loisirs. Il permet aussi aux campeurs de découvrir et de s'approprier leur ville; ils visiteront les installations sportives, culturelles et de loisir de la Ville de Montréal et pas uniquement de l'Arrondissement. Ainsi, plusieurs sorties à chaque semaine sont organisées : TOHU, Maison de la culture, Musées, etc.

Par conséquent nous demandons aux parents de respecter l'horaire du camp de jour. Comme ils ne sont pas en classe comme à l'école, l'arrivée tardive ou le départ hâtif d'un enfant peut interrompre les activités du groupe au complet.



ARRIVÉES ET DÉPART

Service de garde **ou** camp de jour

Le SLAB est un Centre communautaire de loisir, durant l'été, nos opérations régulières se déroulent **en plus** du camp de jour.

La réception du SLAB n'est pas le secrétariat du camp de jour. Les départs hâtifs ou les arrivées tardives sont donc des mesures d'exception : voir **Politique et règlements p. 12**.

ARRIVÉE DES ENFANTS



Camp de jour seulement (sans service de garde) :

Beau temps - parc Lafond pour 9h00

Mauvais temps - Porte sud (rue Laurier) pour 9h00

Service de garde :

GML - pas avant 7h jusqu'à 8h50* le matin

L'enfant doit donner sa présence au responsable à l'accueil dès l'arrivée.

*Période de transition

DÉPART DES ENFANTS



Camp de jour seulement (sans service de garde) :

Beau temps - parc Lafond pour 15h30

Mauvais temps (pluie forte ou d'orage) - Porte sud (rue Laurier) 15h30

L'adulte responsable doit avoir la carte de l'enfant.

Service de garde :

GML - pas avant 15h40* jusqu'à 18h - impossible après

À l'étage - Gymnase du SLAB

L'adulte responsable doit avoir la carte de l'enfant.

*Période de transition

TROIS CARTES AU NOM DE L'ENFANT



Quand : Remises lors du premier matin de camp de votre enfant.

Pourquoi : Atteste que l'adulte venant chercher l'enfant est autorisé à le faire.

Oublie ou défaut de présentation : l'identité sera vérifiée

IMPÉRATIF : Aviser si un adulte sans carte vient chercher votre enfant.

Conseil : Pour faciliter la recherche, vous pouvez également ajouter à votre dossier toutes les personnes autorisées à venir chercher l'enfant. Si votre enfant est autorisé à quitter seul, merci de nous en aviser.

SURVEILLEZ LE FACEBOOK DU SLAB

Rassemblement
à l'intérieur
= un mémo



Rassemblement
à l'extérieur
= rien

MOMENTS DE TRANSITION

SVP - Éviter de venir porter ou chercher vos enfants dans les moments de transition, à savoir :

8h50 à 9h le matin

15h30 à 15h40 le soir

La sécurité de votre enfant est IMPORTANTE :

Nous vous remercions d'attendre que les animateurs aient compté la présence de votre enfant et son départ.

AVIS | SERVICE DE GARDE

À noter que le service de garde peut être complet dès le premier jour du camp, l'accès sera alors refusé (respect des quotas).

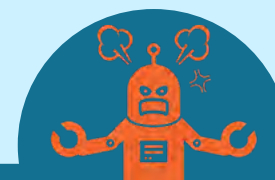
Conseil : Inscrire votre enfant le plus rapidement possible.

PRÉSENCE DES PARENTS DANS LES INSTALLATIONS

Les parents sont admis pour venir chercher leur enfant dans le gymnase.

Il n'est **pas possible de flâner ou d'attendre dans les corridors** pour des raisons de sécurité.

Vous pouvez toutefois prendre rendez-vous avec les membres de l'équipe.



Veuillez noter qu'aucune impolitesse envers les membres de l'équipe (permanente ou de camp de jour) ne sera tolérée. Les mesures sont mises en place pour assurer la sécurité et le bien-être de tous les enfants et tous les membres de l'équipe du SLAB. Un manque de civisme de la part d'un parent envers un membre de l'équipe sera sanctionné par l'expulsion de l'enfant du camp de jour et ce, sans remboursement.

PROGRAMMATION ET PARTICULARITÉS

THÉMATIQUE DU CAMP

Chaque année, l'équipe de coordination met sur pied une thématique de l'été. Celle-ci agit comme trame narrative afin de connecter entre elle les semaines. En plus de cette thématique générale, chaque semaine a son propre thème, qui vient bonifier l'histoire.

SPÉCIALISTES

En supplément des activités animées par nos animateurs, nous faisons aussi appels à **des spécialistes** qui viennent bonifier les activités en camp. Nous offrons d'ailleurs le choix de **trois camps thématiques** : sport, culture et nature.

Les camps réguliers profitent eux aussi d'une programmation d'activités permettant aux campeurs de toucher à des activités sportives, culturelles et nature (développement durable, scientifiques, environnement). Les campeurs vont également découvrir des installations culturelles, sportives et de loisir de la Ville de Montréal. Ils apprendront à mieux connaître leur ville et à se l'approprier (déplacement en transport en commun, visite de d'autres quartiers, etc.).

CERTIFICATIONS

Tremplin santé

Notre camp est certifié Tremplin Santé. Nous faisons la promotion des saines habitudes de vie : un workout ludique à tous les matins, 60 minutes actives par jour, nous encourageons les lunchs santé chez nos animateurs et la consommation d'eau. De plus, une majorité de déplacement se font en transport actif, plus particulièrement à pied. Les déplacements sont des bons moments pour apprendre des chansons et développer des liens avec les autres enfants du groupe.

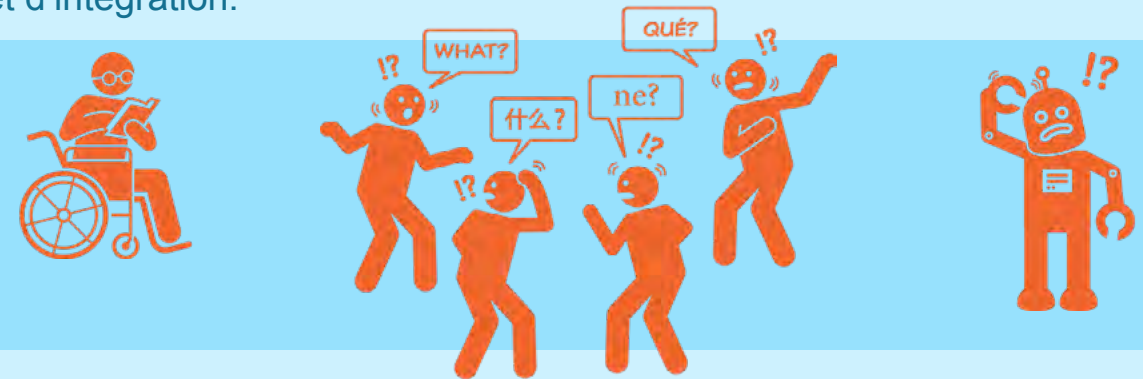
Zéro Déchet

Grâce à son accréditation Zéro Déchet, les Stoukises mettent de l'avant un mode de vie plus durable. Nous trions : compost, recyclage, poubelle. Nous conscientisons les jeunes à l'utilisation de matériaux recyclés dans les activités et à l'environnement extérieur grâce à notre activité de Corvée au parc Lafond. De plus, notre partenariat avec Bouffe-Action de Rosemont permet une initiation au jardinage urbain.



L'INCLUSION AUX STOUKISES

Le SLAB est un environnement bienveillant ouvert à toutes les personnes quelques soit leur origine ethnique, leur genre et leurs habiletés. Par conséquent, le camp de jour Les Stoukises prônent les mêmes valeurs d'inclusion et d'intégration.



LIMITATION FONCTIONNELLE

Chaque semaine, une dizaine d'enfants et d'adolescents vivant avec des limitations fonctionnelles sont intégrés dans les groupes réguliers grâce au soutien d'un accompagnateur. L'expérience est riche pour ces jeunes, mais aussi pour les autres campeurs qui apprennent la tolérance, la bienveillance et l'inclusion.

APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Depuis 2024, le SLAB souhaite s'impliquer encore plus activement sur le terrain de la persévérance scolaire. Le camp de jour permet déjà de limiter la glissade estivale (perte d'acquis académiques par manque de pratique) chez les jeunes d'âge primaire et de façon encore plus soutenue pour les jeunes provenant des classes d'accueil. C'est pourquoi, des places leurs sont réservées dans tous les groupes afin de soutenir leur intégration académique et culturelle.

SOUTIEN FINANCIER

Le SLAB soutien aussi la participation de jeunes en offrant des places à moindre coût sous référence d'organisme communautaire et du CIUSSS.



POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

Quoi apporter ? Retard et départ hâtif Absence d'un/des enfants

QUOI APPORTER ?

L'enfant doit obligatoirement avoir en sa possession à chaque jour :



Vêtements d'été sportifs

souliers de course fermés avec chaussettes



Dans son sac à dos



Maillot de bain



Crème solaire



2 collations



Serviette de plage



Chapeau ou casquette



Imperméable pour la pluie



Bouteille d'eau



Lunch froid ou Thermos



vêtement de rechange



Le chandail de camp des Stoukises 2025 est **obligatoire** pour les grandes sorties.

Pas de chandail, pas de sortie, et ce, sans possibilité de remboursement !



Il est préférable que les effets personnels de l'enfant soient **identifiés**.

MATÉRIEL INTERDIT AU CAMP DE JOUR



Nourriture contenant des noix ou des arachides



Bottes de pluie et parapluies



Cellulaire ou autre matériel informatique



Robes ou jupes (sans short)



Jouets et jeux personnels



Lecteur et items électroniques



Sandales



Livres



Objets contondants ou d'autodéfense

Tout objet jugé inacceptable trouvé en possession d'un enfant sera **confisqué pour la journée** et les parents seront contactés. Les procédures disciplinaires nécessaires seront appliquées lors d'une récidive.



RETARD ET DÉPART HÂTIF

Dans le cas où un enfant arrive en retard un matin de camp de jour, peu importe la raison, l'équipe de coordination doit en être avisée le plus rapidement possible afin de ne pas désorganiser les activités prévues pour le groupe.



LE JOUR D'UNE GRANDE SORTIE

Si l'enfant arrive après le départ de son groupe (l'heure des départs est indiquée dans le journal du camp et si des changements se produisent, elle est communiquée par courriel), **il devra soit :**

- Se faire reconduire jusqu'au lieu de la sortie par un parent,**
- ou**
- Repartir avec celui-ci.**

En aucun cas un remboursement ne sera octroyé si la journée de sortie est manquée.

Les **heures de départs officielles** lors des sorties sont communiquées dans le journal de camp. Si **des modifications doivent être apporté un courriel** sera envoyé. Seuls les horaires communiqués par les voies officielles doivent être pris en compte.

DÉPART HÂTIF

Pour autoriser un parent à quitter le camp avec son enfant avant la fin de la journée du camp de jour, l'équipe de coordination doit avoir une preuve écrite du parent le matin même ou avant avec le nom de l'enfant, son âge, la date et l'heure du départ, ainsi que la raison du départ.



Cette preuve écrite peut être acheminée par courriel, à condition qu'elle provienne du courriel associé au compte.



Cette procédure a pour but de s'assurer que l'enfant est disponible au moment de l'arrivée des parents, que le gardien légal de l'enfant autorise le départ, et que le parent nous décharge de toute responsabilité à partir du moment du départ.

ABSENCE D'UN/DES ENFANTS

Les présences sont prises tous les matins à l'arrivée des enfants au service de garde et elles sont reprises à l'arrivée des enfants dans leur groupe de jour.

ABSENCE

Absence planifiée

Dans le cas où votre enfant devait s'absenter au camp, merci de nous aviser en contactant la réception du SLAB : 514-903-7522 #0
L'information sera transmise aux coordonnateurs et à l'animateur de votre enfant.

Absence non planifiée

Dans le cas d'une absence non planifiée, le SLAB ne fait pas d'appel de suivi en cas d'absence de votre enfant en matinée.

RESPONSABILITÉS

Le **parent est responsable de l'enfant jusqu'à** ce qu'il se présente à :

- ➔ L'accueil du service de garde
- ➔ L'accueil du camp de jour
- ➔ Après validation que sa présence soit inscrite sur la liste de présence.

Si votre enfant se rend seul au camp de jour



Notre responsabilité est activée quand sa présence est enregistrée par les animateurs

La responsabilité des parents entre le domicile et l'accueil

NÉANMOINS...

Si vous souhaitez que votre enfant vous contacte à son arrivée, il peut en faire la demande à la réception. Il nous fera plaisir de l'aider à vous joindre.

Pour joindre la réception du SLAB :



En tout temps : info@slabrosmeont.org

Entre 9h et 12h30 et 13h30 à 21h : 514-903-7522, poste 0

RESPONSABILITÉS

Mesures sanitaires ou non, nous vous demandons de ne pas envoyer votre enfant au camp de jour si ce dernier est malade.



POUR ASSURER LA BONNE ENTENTE ENTRE TOUT LE MONDE

CODE DE VIE

Je me respecte

- ▶ Je porte des **vêtements adaptés** aux activités sportives et à la vie en camp;
- ▶ Je porte l'**équipement de protection** qui m'est demandé, selon les activités, pour ma sécurité;
- ▶ Je **reste en tout temps avec l'animateur.trice de mon groupe**.

Je respecte les autres

- ▶ J'écoute et je mets en application les consignes et interventions de mon animateur.trice;
- ▶ J'utilise un langage correct quand je m'adresse aux autres que ce soit mon animateur.trice ou mes amis;
- ▶ Je m'exprime calmement et je cherche des solutions non-violentes en cas de conflit;
- ▶ Je cherche à aider les autres lorsque je vois qu'ils ont des difficultés de compréhension ou d'application des consignes;
- ▶ Je fais preuve de respect et d'honnêteté envers toutes les personnes qui fréquentent le camp.

Je respecte mon environnement

- ▶ Je prends soin du matériel du camp;
- ▶ Je ramasse mes déchets et les mets à la poubelle;
- ▶ Je contribue au rangement du local qui est assigné à mon groupe;
- ▶ Je fais attention à mon utilisation de savon, d'eau et de papier; les salles de bain ne sont pas des salles de jeu.

Il m'est donc interdit de :

- ▶ Sacrer ou d'avoir un langage inapproprié (vulgaire);
- ▶ Frapper, griffer, mordre, lancer des objets, cracher, tirer les cheveux des autres enfants ou de mon animateur.trice ou me battre;
- ▶ Quitter mon groupe pendant la journée;
- ▶ Lancer des objets sur les autres ou dans les installations du camp;
- ▶ Être arrogant envers les animateurs.trices;
- ▶ Briser du matériel, vandaliser le site ou les bâtiments;
- ▶ De me moquer des autres campeurs peu importe leur différence;
- ▶ D'entraîner les autres campeurs dans mes bêtises.

Note aux parents :

La gestion des émotions et le cadre de groupe peuvent provoquer des conflits entre les enfants et avec les animateur.rices. Nous vous invitons à en parler avec votre enfant pour l'encourager à s'exprimer de manière calme et à rechercher des solutions non violentes en cas de conflit. Merci pour votre collaboration !

PROTOCOLE DISCIPLINAIRE

Le camp de jour Les Stoukises propose des activités plaisantes et agréables pour les jeunes. Pour garder l'harmonie parmi les enfants, les animateur.trices établissent pour leur groupe des règles de conduite appelées Code de vie. Les enfants doivent respecter ces règles, et des conséquences sont établies pour ceux qui ne coopèrent pas. Dans les cas où l'enfant récidive après l'application des conséquences, les coordonnateurs ont établi un protocole disciplinaire à l'extérieur du groupe.

Avant chaque étape, l'animateur.trice aura suivi le code de vie établi pour le groupe, aura fait les avertissements adéquats, aura appliqué les conséquences nécessaires et aura communiqué avec les parents pour essayer de trouver des solutions.

Étape 1

L'enfant est pris en charge au bureau de l'équipe de coordination et il devra discuter de son comportement non conforme. Il sera tenu d'expliquer son comportement, devra comprendre ce qu'il a fait et déterminer les actions à prendre pour s'améliorer. Un rapport sera rédigé par l'animateur.trice et signé par le coordonnateur responsable.

Étape 2

L'enfant est pris en charge par l'équipe de coordination et il devra discuter de son comportement non conforme. Le coordonnateur rédigera un rapport et contactera les parents. L'enfant aura un temps de réflexion en dehors du groupe. Le rapport sera signé par le coordonnateur responsable.

Étape 3

L'enfant est pris en charge par l'équipe de coordination et il devra discuter de son comportement non conforme. L'équipe de coordination contactera les parents. L'enfant sera suspendu une journée et, selon la gravité du comportement, la journée de la grande sortie de la semaine, dû à ses agissements, et ce, sans possibilité de remboursement. Le rapport sera signé par le coordonnateur responsable et une copie sera remise au parent.

Étape 4

L'enfant est pris en charge par un coordonnateur et il devra discuter de son comportement non conforme. L'équipe de coordination contactera les parents. L'enfant ne sera pas admis au camp de jour pour les 5 prochains jours, et ce, sans possibilité de remboursement. Le rapport sera signé par l'équipe de coordination responsable et la direction puis une copie sera remise au parent.

Étape 5

L'enfant est pris en charge par la personne responsable des programmes et l'équipe de coordination. Le parent sera contacté. L'enfant ne sera pas admis au camp de jour pour le reste de la saison, et ce, sans possibilité de remboursement.

En cas de comportement non conforme d'une grande gravité, nous nous réservons le droit de passer directement à une étape subséquente.

En tout temps, si l'enfant se voit privé de camp de jour pour des mesures disciplinaires (suspension ou expulsion) aucun remboursement ne sera fait.



ENFANT MALADE / BLESSÉ / CONTAGIEUX

Les informations médicales de chaque enfant sont transmises à l'équipe d'animation afin que ces derniers soient au courant des enfants qui ont en leur possession une dose d'adrénaline ou qui ont l'autorisation de prendre des médicaments durant la journée.

La fiche d'autorisation doit être COMPLÉTÉE et l'équipe administrative INFORMÉE.

MALAISE / MALADIE

Un enfant qui présente des signes de faiblesse ou informe son animateur. Un enfant qui ne se sent pas bien sera mené à l'équipe de coordination pour l'application des premiers soins. Dans le cas d'une faiblesse légère, passagère ou soignable selon les connaissances de l'équipe de coordination présents, l'enfant sera gardé dans leur bureau jusqu'à la fin de la journée, ou jusqu'à ce que les symptômes disparaissent et que l'enfant se sente mieux. Un rapport d'intervention sera rempli par l'équipe de coordination et remis au parent.

Dans le cas d'une faiblesse grave, ou dépassant les connaissances de l'équipe de coordination, le parent sera immédiatement contacté, ainsi que les premiers répondants si la situation l'exige.



POUX

Les camps de jour en général sont un milieu propice à la propagation de poux. L'équipe du camp de jour prévient du mieux qu'ils le peuvent la propagation, mais il y a souvent des cas de contamination malgré tout. Par mesure de prévention, les **enfants aux cheveux longs devraient les attacher en tout temps.**

Dans le cas où un enfant est reconnu comme touché, les parents seront contactés et devront venir chercher l'enfant immédiatement. L'enfant demeurera avec l'équipe de coordination et ne pourra pas participer aux activités jusqu'à l'arrivée du parent. Une vérification par l'équipe de coordination et le parent sera faite au retour de l'enfant. S'il y a encore présence de lentes ou de poux, l'enfant sera retourné chez lui.



PRISE DE MÉDICAMENT

Le camp de jour les Stoukises ne fournit pas de médicament en vente libre et n'entrepose pas de médicaments. Aucun médicament ne peut être pris sans l'autorisation écrite des parents.

Dans le cas de jeunes ayant besoin de médication pour des raisons médicales, les parents doivent contacter les bureaux administratifs du SLAB avant le début du camp. Les parents doivent ensuite remplir le formulaire d'autorisation de prise d'un médicament afin que l'enfant puisse avoir son médicament selon le dosage prescrit et à l'heure recommandée.

Pour les enfants allergiques qui ont une dose d'adrénaline (ex. : Épipen, Ana-Kit), l'animateur s'assure que l'enfant l'a toujours sur lui.



MALADIE CONTAGIEUSE

Un enfant présentant des symptômes associés à une maladie virale ne devrait pas être envoyé au camp.

Si l'enfant fait de la fièvre, touse ou mouche, il peut être contagieux et contaminer d'autres enfants ou l'équipe du camp de jour.

Pour éviter ce risque, merci de garder votre enfant chez vous.



BLESSURE

Un enfant qui se blesse pendant les heures du camp de jour ou du service de garde est soigné immédiatement par l'équipe du camp de jour. Dans tous les cas de blessure, un rapport d'accident est rempli par la personne ayant prodigué les premiers soins et un témoin signe le rapport.

Si la blessure est superficielle ou mineure, les premiers soins seront faits à l'enfant, mais les coordonnateurs ne contacteront pas les parents.

Si la blessure est plus grave, les mesures nécessaires pour soigner l'enfant seront prises et les parents seront contactés lorsque la situation sera stabilisée.



COMMUNICATION

PRÉSENCE DE L'ÉQUIPE DE COORDOS

7h à 18h - Veille à la bonne gestion du camp
Disponible sur rendez-vous (pour discuter d'une problématique)



CONTACT COORDO :

514-903-7522 (SLAB)

stoukises@slabrosemont.org

PRÉSENCE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION



8h45 à 15h45 - Veille à l'accueil et l'animation.

Certains d'entre eux effectuant également des heures de service de garde, il vaut mieux vous assurer de leur disponibilité le matin.

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

8h à 16h - Répond aux questions administratives (paiement, annulation, exceptionnellement arrivée tardive ou départs hâtifs)

COURRIEL PRÉ-CAMP

Au plus tard le vendredi précédent la première journée du camp de jour de votre enfant, vous recevrez un courriel avec le nom et la photo de son animateur pour faciliter votre arrivée au camp de jour.

COMMUNICATION HEBDOMADAIRE

Chaque vendredi, vous recevrez par courriel un journal pour vous informer des activités de la semaine suivante (pour vérifier votre adresse courriel, vous pouvez vous rendre sur notre site d'inscription, dans votre compte personnel). Il contient également des informations pour la prochaine animation, des notes et rappels pour les semaines à venir, etc. Le journal sera également disponible sur le site Internet et sur la page Facebook du SLAB. De plus, une version papier, pour consultation, sera laissée à l'accueil du SLAB.

Le journal n'est pas un outil de communication infaillible, mais très pratique pour voir les événements à venir. Vous êtes invités à le consulter régulièrement pour vous tenir informés.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

OBJETS TROUVÉS

Les objets trouvés sont déposés sur une table à l'entrée du second étage. Nous vous invitons à passer voir les objets trouvés de façon régulière puisque nous ne ferons pas de suivi pour ces objets.

À la fin de l'été, tout objet n'ayant pas été réclamé sera donné ou jeté selon son état.

Attention, les objets perdus en dehors de notre installation ne se retrouveront pas sur la table.



GROUPES ET JUMELAGE AVEC DES AMIS

Les groupes sont faits de façon informatisée via notre logiciel Sport +. Nous nous assurons que les groupes puissent être les mêmes durant l'été afin que l'enfant développe un lien avec son animateur.trice et les autres enfants de son groupe.

Si durant l'année scolaire, des situations problématiques ont eu lieu avec un ou d'autres enfants dans le contexte scolaire ou d'habitation, merci de nous aviser afin que l'on puisse tenir compte de ces problématiques.

Si votre enfant souhaite être avec un ami, les deux familles doivent faire la demande, mais nous ne nous engageons pas à y répondre. D'autres facteurs doivent aussi être pris en compte.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

MODALITÉS DE PAIEMENT

Période de pré-inscriptions :

1 seule option pour s'inscrire
En ligne (dès 21h le 23 février).

Période d'inscription :

Par téléphone : Visa ou MasterCard
En ligne : Visa ou MasterCard
En personne : Visa ou MasterCard, débit et argent comptant



FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

Si vous inscrivez votre enfant après le vendredi 30 mai, des frais de retard de 5\$ par semaine d'inscription, par enfant et par service seront facturés (par service, nous entendons les frais de retard pour le camp de jour et les frais de retard pour le service de garde, si de la place est encore disponible après cette date).

Si vous inscrivez votre enfant au service de garde le jour ou la semaine même, le coût est de 65\$/semaine ou de 7\$/période (AM ou PM par jour).



Veillez prendre note qu'il n'est pas certain que vous puissiez être inscrit. Si le service de garde est complet, nous n'acceptons aucun enfant supplémentaire.

Les enfants qui seront laissés au camp de jour avant 9h ou qui seront récupérés par les parents après 15h35 seront directement transférés au service de garde. Si l'enfant n'est pas inscrit au service de garde, à partir de la première journée de camp, des frais de 7,00\$ par période seront automatiquement chargés et devront être payés avant la fin de la semaine en cours.

Si l'enfant est laissé au service de garde avant 7h, des frais de 5,00\$ seront chargés par tranche de 5 minutes d'avance.

Si l'enfant n'est pas récupéré après 18h, des frais de 5,00\$ seront chargés par tranche de 5 minutes de retard.

En cas de retard de paiement, nous annulerons la semaine de camp de jour suivante au dossier de l'enfant, sans possibilité de remboursement.

ANNULATION

Avant la rencontre de parents (jeudi 3 juin), les frais d'inscription (chandail) et les frais pour un deuxième chandail sont remboursables ; passé cette rencontre, aucun de ces frais n'est remboursable.

Avant le mercredi midi précédent le début du camp de jour (soit le 23 juin), tous les frais du camp de jour et du service de garde à l'exception des frais administratifs (chandail et matériel) sont remboursables.

Lorsque le camp est commencé, seuls les frais de camp de jour et de service de garde sont remboursés si la demande de remboursement est faite par écrit avant le mercredi 12h de la semaine qui précède la semaine de remboursement visée.

En tout temps, passé le premier lundi de la première semaine du camp (23 juin), des frais administratifs de 10% sont conservés lors d'une annulation.

Vous pouvez nous envoyer vos demandes par courriel au : info@slabrosemont.org, par téléphone au : 514-903-7522, ou la remettre en personne au bureau de l'accueil du 2e étage du centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme au Service des Loisirs Angus-Bourbonnière.

REÇU D'IMPÔTS

Les frais de notre camp de jour sont admissibles à un crédit d'impôt pour frais de garde. Le taux du crédit d'impôt remboursable varie entre 26% et 75% selon votre revenu. À l'hiver, nous vous émettrons un relevé 24 (pour les frais de garde de l'année précédente) pour que vous puissiez ajouter ces frais à votre déclaration de revenus. Le relevé 24 sera accessible sur votre compte en ligne du SLAB. Veuillez prendre note que par souci de l'environnement, aucun relevé 24 n'est envoyé par la poste. Pour éviter des retards dans la production de ce relevé, veuillez-vous assurer d'avoir transmis ou inscrit les bonnes informations lors de l'ouverture de votre dossier (nom et prénom écrit correctement, date de naissance complète, numéro d'assurance sociale du / des parent(s) et répartition du montant adéquate). Veuillez prendre note que si nous n'avons pas votre numéro d'assurance sociale, nous ne pouvons pas vous émettre de Relevé 24. Le numéro doit donc demeurer dans votre dossier afin que la production des Relevé 24 se fasse sans retard.

Merci et bon été!

Le personnel de coordination et la direction

